

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/129

12 décembre 1996

(96-5299)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

MALAWI

Déclaration de S.E. M. Francis Mbilizi Secrétaire adjoint au commerce et à l'industrie

Permettez-moi tout d'abord de remercier, comme l'ont fait les orateurs qui m'ont précédé, le gouvernement et la population de Singapour pour la généreuse hospitalité qu'ils nous ont accordée et pour la qualité des moyens qui ont été mis à la disposition de cette Conférence. Permettez-moi aussi de remercier le Secrétariat de l'OMC et les pays qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à faire de cette réunion un grand succès.

Cette Conférence est d'une importance historique considérable car elle décidera du cours et du rythme d'évolution du système commercial multilatéral. Le Malawi applaudit aux efforts que fait l'OMC pour jeter les bases d'un cadre global réglementaire à l'heure de la mondialisation afin d'imprimer à la croissance et au développement un cours durable. L'expérience a montré au fil des années que tous les pays ne bénéficiaient pas également de la mondialisation. Nous croyons qu'il est nécessaire de ne pas perdre de vue ces réalités dans nos délibérations si l'on veut que les décisions prises donnent des chances égales aux membres les plus faibles de l'économie mondiale, et en particulier aux pays les moins avancés (PMA). Nous devrions nous garder d'aggraver la situation actuelle et d'accentuer la marginalisation des PMA. Je voudrais à cet égard me faire l'écho des préoccupations de mes collègues des PMA qui ont déjà évoqué les problèmes soulevés par la mise en oeuvre des Accords de l'OMC.

Il y a deux ans, lorsque nous avons signé l'Acte final du Cycle d'Uruguay à Marrakech, au Maroc, nous avons fait preuve d'audace en souscrivant à l'engagement unique. Nous en assumons la responsabilité de bonne foi, vu notre niveau de développement. Nous avons reçu l'assurance que la Déclaration de Marrakech garantirait un examen périodique de l'impact des résultats du Cycle d'Uruguay sur les PMA et qu'une assistance technique nous serait accordée sans délai. De surcroît, nous confirmions notre volonté d'oeuvrer pour assurer une plus grande cohérence des politiques à l'échelle mondiale dans les domaines du commerce et des finances, et en particulier renforcer la coopération entre l'OMC, le FMI et la Banque mondiale. Je voudrais souligner que nos attentes ont été en partie déçues et qu'en particulier l'assistance technique promise dans la Déclaration de Marrakech tarde à se concrétiser.

Le Malawi a récemment entrepris, avec l'aide technique et financière de la CNUCED, une étude pour mesurer les incidences des Accords du Cycle d'Uruguay sur son économie. Il ressort de l'étude que le problème immédiat auquel doit faire face le Malawi en tant qu'Etat Membre de l'OMC est d'aligner sa législation sur les dispositions des Accords du Cycle d'Uruguay et de se doter des moyens humains et institutionnels nécessaires pour mettre en oeuvre lesdits accords et devenir ainsi un participant actif au système commercial multilatéral issu du Cycle d'Uruguay.

Pour pouvoir s'acquitter de ces tâches énormes et faire face aux situations nouvelles en donnant la priorité à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité, le Malawi continuera à demander davantage d'aide à l'OMC et aux autres organisations d'aide internationales, en particulier à la CNUCED, au CCI, au PNUD, à la Banque mondiale et au FMI.

Certains des Ministres qui se sont exprimés avant moi ont proposé d'inclure des questions nouvelles dans le système commercial multilatéral, cependant que d'autres s'y opposaient fermement. Si nous nous alignons pleinement sur la position de la SADC, je voudrais exposer brièvement le point de vue du Malawi sur ces questions nouvelles.

Il est proposé de renégocier l'Accord sur les marchés publics afin d'étendre le traitement national et le régime NPF à l'ensemble des marchés publics passés par tous les Etats Membres de l'OMC. Mon gouvernement rejette actuellement l'idée d'inclure les marchés publics dans le système commercial multilatéral.

Certaines délégations ont proposé d'entreprendre des études pour mettre au jour les liens entre le commerce et les normes du travail fondamentales. Mon pays estime que la question des normes du travail fondamentales devrait rester du ressort de l'Organisation internationale du travail (OIT). Nous ne voyons pas pourquoi l'OMC devrait s'occuper de la question. Nous devons reconnaître que les économies des Etats Membres de l'OMC ont des forces et des faiblesses. Certains d'entre eux ont une main-d'oeuvre bon marché en rapport avec le coût de la vie. Ces pays ne doivent pas être pénalisés. Il ne faudrait pas que certains pays utilisent la question des normes du travail fondamentales à des fins protectionnistes et empêchent par là même l'OMC de jouer son rôle qui est de faciliter les échanges internationaux.

Ma délégation a écouté attentivement les propositions qui ont été faites touchant le commerce et la concurrence. Nous sommes d'avis qu'il s'agit là d'une question délicate et complexe qui devrait être analysée soigneusement par les experts de la CNUCED avant que l'OMC n'en discute. S'agissant de la proposition qui a été faite de créer un groupe de travail au sein de l'OMC, ma délégation s'y rallie à condition toutefois que ledit groupe s'appuie dans ses travaux sur l'étude que devrait faire la CNUCED.

La question du commerce et de l'investissement est d'une particulière importance pour mon pays et les autres PMA qui n'ont que des capacités de production limitées. Mon pays attache une grande importance au rôle des investissements étrangers directs dans le développement économique. Ma délégation estime que c'est à la CNUCED d'étudier la question du commerce et de l'investissement, comme elle en a reçu récemment mission à Midrand. L'OMC ne devrait avoir qu'un rôle complémentaire. Ma délégation est convaincue que toute tentative d'harmoniser les politiques nationales dans le domaine du commerce et de l'investissement mettrait en cause la capacité des pays Membres de formuler des politiques et des objectifs nationaux dans le cadre de leur stratégie globale du développement.

Le programme incorporé représente un bon cadre pour les discussions futures. Mon pays est intéressé par les discussions sur les questions en suspens concernant les services financiers, les services de télécommunication de base et d'autres dispositions de l'AGCS.

En conclusion, je voudrais dire que nous devons nous souvenir que nous devons travailler pour défendre le principe de "l'Engagement unique" qui a réuni dans le système commercial multilatéral les nations développées et en développement. Il faudrait respecter la Déclaration ministérielle de Marrakech, en ce qui concerne en particulier les PMA, si l'on veut éviter de remettre en cause les résultats du Cycle d'Uruguay.